

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22920050600371	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Départements et EPL Département des Hauts-de-Seine
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Payeur Departemental

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : Budget d'assainissement (3)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	41

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	25 381 659,93	748 241,87
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 24 633 418,06
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		25 381 659,93	25 381 659,93

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	13 636 062,02	24 545 250,39
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 10 909 188,37	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		24 545 250,39	24 545 250,39

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	49 926 910,32	49 926 910,32
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	686 135,00	0,00	420 984,86	420 984,86	1 107 119,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 793 575,00	0,00	374 860,00	374 860,00	4 168 435,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion des services		4 479 710,00	0,00	795 854,86	795 854,86	5 275 564,86
66	Charges financières	1 120 489,49	0,00	0,00	0,00	1 120 489,49
67	Charges exceptionnelles	802 944,00	0,00	55 000,00	55 000,00	857 944,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		515 000,00	515 000,00	515 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 403 143,49	0,00	1 365 854,86	1 365 854,86	7 768 998,35
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 344 279,66		24 013 190,07	24 013 190,07	28 357 469,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	13 886 599,00		2 615,00	2 615,00	13 889 214,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		18 230 878,66		24 015 805,07	24 015 805,07	42 246 683,73
TOTAL		24 634 022,15	0,00	25 381 659,93	25 381 659,93	50 015 682,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 015 682,08
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 325 191,15	0,00	531 183,87	531 183,87	18 856 375,02
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	700 000,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
Total des recettes de gestion des services		19 060 191,15	0,00	531 183,87	531 183,87	19 591 375,02
76	Produits financiers	237 000,00	0,00	0,00	0,00	237 000,00
77	Produits exceptionnels	190 000,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	996 831,00		0,00	0,00	996 831,00
Total des recettes réelles d'exploitation		20 484 022,15	0,00	531 183,87	531 183,87	21 015 206,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 150 000,00		217 058,00	217 058,00	4 367 058,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 150 000,00		217 058,00	217 058,00	4 367 058,00
TOTAL		24 634 022,15	0,00	748 241,87	748 241,87	25 382 264,02

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	24 633 418,06
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 015 682,08
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	37 879 625,73
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	1 695 000,00	0,00	1 170 000,00	1 170 000,00	2 865 000,00
21	Immobilisations corporelles	208 000,00	0,00	0,00	0,00	208 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 390 503,92	0,00	8 551 988,87	8 551 988,87	29 942 492,79
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	23 293 503,92	0,00	9 721 988,87	9 721 988,87	33 015 492,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	576,00	0,00	0,00	0,00	576,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 770 000,00	0,00	0,00	0,00	22 770 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		2 757 000,00	2 757 000,00	2 757 000,00
	Total des dépenses financières	22 773 576,00	0,00	2 757 000,00	2 757 000,00	25 530 576,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	46 067 079,92	0,00	12 478 988,87	12 478 988,87	58 546 068,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 150 000,00		217 058,00	217 058,00	4 367 058,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		940 015,15	940 015,15	940 015,15
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 150 000,00		1 157 073,15	1 157 073,15	5 307 073,15
	TOTAL	50 217 079,92	0,00	13 636 062,02	13 636 062,02	63 853 141,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	10 909 188,37
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 762 330,31
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	1 800 729,00	0,00	0,00	0,00	1 800 729,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	30 183 472,26	0,00	-11 833 473,35	-11 833 473,35	18 349 998,91
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	31 984 201,26	0,00	-11 833 473,35	-11 833 473,35	20 150 727,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	10 909 188,37	10 909 188,37	10 909 188,37
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	513 715,15	513 715,15	515 715,15
	Total des recettes financières	2 000,00	0,00	11 422 903,52	11 422 903,52	11 424 903,52
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	31 986 201,26	0,00	-410 569,83	-410 569,83	31 575 631,43
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 344 279,66		24 013 190,07	24 013 190,07	28 357 469,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 886 599,00		2 615,00	2 615,00	13 889 214,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		940 015,15	940 015,15	940 015,15
	Total des recettes d'ordre d'investissement	18 230 878,66		24 955 820,22	24 955 820,22	43 186 698,88
	TOTAL	50 217 079,92	0,00	24 545 250,39	24 545 250,39	74 762 330,31

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 762 330,31

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	37 879 625,73
---	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	420 984,86		420 984,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	374 860,00		374 860,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	55 000,00	2 615,00	57 615,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	515 000,00		515 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		24 013 190,07	24 013 190,07
Dépenses d'exploitation – Total		1 365 854,86	24 015 805,07	25 381 659,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 381 659,93
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	217 058,00	217 058,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 170 000,00	0,00	1 170 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 551 988,87	426 300,00	8 978 288,87
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	513 715,15	513 715,15
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 757 000,00		2 757 000,00
Dépenses d'investissement – Total		12 478 988,87	1 157 073,15	13 636 062,02

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	10 909 188,37
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 545 250,39
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	531 183,87		531 183,87
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	217 058,00	217 058,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	531 183,87	217 058,00	748 241,87

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	24 633 418,06
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 381 659,93
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 615,00	2 615,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-11 833 473,35	0,00	-11 833 473,35
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	426 300,00	426 300,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	513 715,15	513 715,15
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	513 715,15	0,00	513 715,15
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		24 013 190,07	24 013 190,07
	Recettes d'investissement – Total	-11 319 758,20	24 955 820,22	13 636 062,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	10 909 188,37
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 545 250,39
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	686 135,00	420 984,86	420 984,86
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	6 800,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	5 700,00	2 000,00	2 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 485,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	85 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	350 000,00	40 000,00	40 000,00
618	Divers	159 000,00	373 284,86	373 284,86
6226	Honoraires	14 200,00	0,00	0,00
6237	Publications	2 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 900,00	5 200,00	5 200,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	52 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 793 575,00	374 860,00	374 860,00
6331	Versement de transport	54 582,00	6 770,00	6 770,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 317,00	1 360,00	1 360,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	27 966,00	5 030,00	5 030,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 839 573,00	181 100,00	181 100,00
6413	Primes et gratifications	853 522,00	71 470,00	71 470,00
6414	Indemnités et avantages divers	13 751,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	376 624,00	59 990,00	59 990,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	614 050,00	48 910,00	48 910,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 190,00	230,00	230,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	10,00	10,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 479 710,00	795 854,86	795 854,86
66	Charges financières (b) (8)	1 120 489,49	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	700 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	190 489,49	0,00	0,00
6688	Autre	230 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	802 944,00	55 000,00	55 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	15 000,00	35 000,00	35 000,00
6717	Rappel d'impôts (hors impôts bénéfice)	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	165 211,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	622 733,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	515 000,00	515 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 403 143,49	1 365 854,86	1 365 854,86
023	Virement à la section d'investissement	4 344 279,66	24 013 190,07	24 013 190,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	13 886 599,00	2 615,00	2 615,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	2 615,00	2 615,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	13 886 599,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		18 230 878,66	24 015 805,07	24 015 805,07
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		18 230 878,66	24 015 805,07	24 015 805,07
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 634 022,15	25 381 659,93	25 381 659,93

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			25 381 659,93
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	439 414,90
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	248 925,41
= Différence ICNE N – ICNE N-1	190 489,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 325 191,15	531 183,87	531 183,87
704	Travaux	250 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	13 900 000,00	0,00	0,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	4 175 191,15	155 383,87	155 383,87
7068	Autres prestations de services	0,00	375 800,00	375 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	700 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	700 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	0,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	35 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		19 060 191,15	531 183,87	531 183,87
76	Produits financiers (b)	237 000,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	237 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	190 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	190 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	996 831,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	841 620,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	155 211,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		20 484 022,15	531 183,87	531 183,87
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	4 150 000,00	217 058,00	217 058,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 150 000,00	217 058,00	217 058,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 150 000,00	217 058,00	217 058,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 634 022,15	748 241,87	748 241,87

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	24 633 418,06
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 381 659,93
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 695 000,00	1 170 000,00	1 170 000,00
2031	Frais d'études	1 695 000,00	1 170 000,00	1 170 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	208 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	200 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	21 390 503,92	8 551 988,87	8 551 988,87
2313	Constructions	359 692,79	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	21 030 811,13	8 551 988,87	8 551 988,87
Total des dépenses d'équipement		23 293 503,92	9 721 988,87	9 721 988,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	576,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	576,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 770 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 450 000,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	18 300 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	20 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	3 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	2 757 000,00	2 757 000,00
Total des dépenses financières		22 773 576,00	2 757 000,00	2 757 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		46 067 079,92	12 478 988,87	12 478 988,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	4 150 000,00	217 058,00	217 058,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	4 150 000,00	217 058,00	217 058,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	2 400 000,00	146 251,00	146 251,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	120 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	550 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	870 000,00	70 807,00	70 807,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	60 000,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	50 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	100 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	940 015,15	940 015,15
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	426 300,00	426 300,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	513 715,15	513 715,15
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 150 000,00	1 157 073,15	1 157 073,15
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		50 217 079,92	13 636 062,02	13 636 062,02
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00	
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			10 909 188,37	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			24 545 250,39	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 800 729,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 400 729,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	400 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	30 183 472,26	-11 833 473,35	-11 833 473,35
1641	Emprunts en euros	11 883 472,26	-11 833 473,35	-11 833 473,35
166	Refinancement de dette	18 300 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		31 984 201,26	-11 833 473,35	-11 833 473,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10 909 188,37	10 909 188,37
1068	Autres réserves	0,00	10 909 188,37	10 909 188,37
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	513 715,15	513 715,15
274	Prêts	2 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	513 715,15	513 715,15
Total des recettes financières		2 000,00	11 422 903,52	11 422 903,52
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		31 986 201,26	-410 569,83	-410 569,83
021	Virement de la section d'exploitation	4 344 279,66	24 013 190,07	24 013 190,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	13 886 599,00	2 615,00	2 615,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	3,00	3,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	0,00	2 612,00	2 612,00
28031	Frais d'études	2 509 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	660 000,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	51 000,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	248 000,00	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	47 000,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	8 410 670,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	1 952 500,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	1 752,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 281,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 396,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		18 230 878,66	24 015 805,07	24 015 805,07
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	940 015,15	940 015,15
2031	Frais d'études	0,00	426 300,00	426 300,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	513 715,15	513 715,15
TOTAL RECETTES D'ORDRE		18 230 878,66	24 955 820,22	24 955 820,22
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		50 217 079,92	24 545 250,39	24 545 250,39

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 545 250,39
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					55 434 894,00									
1641 Emprunts en euros (total)					55 434 894,00									
A/100bis	Agence de l'eau Seine Normandie	08/07/2003	30/09/2003	30/09/2004	368 480,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/102	Agence de l'eau Seine Normandie	18/11/2003	18/11/2003	18/11/2004	220 480,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/103	Agence de l'eau Seine Normandie	18/11/2003	18/11/2003	18/11/2004	260 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/104-3	SFIL CAFFIL	15/12/2005	15/12/2005	01/01/2006	14 250 000,00	C	Taux fixe 3.89% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.3% sinon 7.16%	3,890	3,950		A	C	O	B-3
A/105	Agence de l'eau Seine Normandie	15/06/2004	15/06/2004	15/06/2005	152 080,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/106	Agence de l'eau Seine Normandie	15/06/2004	15/06/2004	15/06/2005	84 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/108	Agence de l'eau Seine Normandie	08/09/2004	08/09/2004	08/09/2005	821 680,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/109	Agence de l'eau Seine Normandie	08/09/2004	08/09/2004	08/09/2005	377 920,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/110	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2004	28/12/2004	28/12/2005	8 000 000,00	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,710		A	C	O	A-1
A/112	Agence de l'eau Seine Normandie	17/03/2005	17/03/2005	17/03/2006	166 383,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/113	Agence de l'eau Seine Normandie	25/05/2005	25/05/2005	25/05/2006	272 640,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/114	Agence de l'eau Seine Normandie	25/05/2005	25/05/2005	25/05/2006	133 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BS - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A/115	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2005	01/08/2005	01/08/2006	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3.19 %	3,190	3,240		A	C	O	A-1
A/116	Agence de l'eau Seine Normandie	04/08/2005	04/08/2005	04/08/2006	32 501,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/117	Agence de l'eau Seine Normandie	18/08/2005	18/08/2005	18/08/2006	92 120,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/118	Agence de l'eau Seine Normandie	04/08/2005	04/08/2005	04/08/2006	94 480,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/119	Agence de l'eau Seine Normandie	05/10/2005	05/10/2005	05/10/2006	68 160,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/120	Agence de l'eau Seine Normandie	10/11/2005	10/11/2005	10/11/2006	116 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/121	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2005	23/11/2005	23/11/2006	124 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/122	SOCIETE GENERALE	19/12/2005	29/12/2005	29/12/2006	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	3,470		A	C	O	A-1
A/123	Agence de l'eau Seine Normandie	15/12/2005	15/12/2005	15/12/2006	127 280,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/124	Agence de l'eau Seine Normandie	15/12/2005	15/12/2005	15/12/2006	175 680,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/125	Agence de l'eau Seine Normandie	22/03/2006	22/03/2006	22/03/2007	278 080,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/126	Agence de l'eau Seine Normandie	04/05/2006	04/05/2006	04/05/2007	115 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/127	Agence de l'eau Seine Normandie	04/05/2006	04/05/2006	04/05/2007	93 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/128	Agence de l'eau Seine Normandie	06/07/2006	06/07/2006	06/07/2007	180 160,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/129	Agence de l'eau Seine Normandie	16/11/2006	16/11/2006	16/11/2007	31 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/130	CREDIT AGRICOLE	14/12/2006	29/12/2006	31/12/2007	7 000 000,00	F	Taux fixe à 3.87 %	3,870	3,930		A	C	O	A-1
A/131	Agence de l'eau Seine Normandie	21/02/2007	21/02/2007	21/02/2008	33 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/132	Agence de l'eau Seine Normandie	21/02/2007	21/02/2007	21/02/2008	33 701,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/133	Agence de l'eau Seine Normandie	24/01/2007	24/01/2007	24/01/2008	258 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/134	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	26 207,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BS - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A/135	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	69 520,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/136	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	213 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/137	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	322 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/138	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	19 206,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/139	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	38 558,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/140	Agence de l'eau Seine Normandie	26/11/2007	26/11/2007	26/11/2008	86 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/141	Agence de l'eau Seine Normandie	12/12/2007	12/12/2007	12/12/2008	37 338,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/142	Agence de l'eau Seine Normandie	17/04/2008	17/04/2008	17/04/2009	213 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/143	Agence de l'eau Seine Normandie	03/10/2008	03/10/2008	17/09/2009	46 603,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/144	Agence de l'eau Seine Normandie	19/11/2008	31/03/2009	30/03/2010	49 560,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/145	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2009	18/09/2009	17/09/2010	113 007,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/146	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2009	18/09/2009	17/09/2010	113 099,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/147	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	4 662,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/148	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	2 596,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/149	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	281 479,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/150	Agence de l'eau Seine Normandie	17/05/2004	30/09/2010	29/09/2011	205 420,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/151-2	Agence de l'eau Seine Normandie	09/11/2009	21/12/2010	20/12/2011	411 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/152	Agence de l'eau Seine Normandie	28/05/2010	21/12/2010	20/12/2011	73 433,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/153	Agence de l'eau Seine Normandie	25/02/2010	31/05/2011	30/05/2012	559 152,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/156	Agence de l'eau Seine Normandie	15/01/2007	11/07/2011	10/07/2012	59 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BS - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A/157	Agence de l'eau Seine Normandie	27/04/2011	27/10/2011	26/10/2012	165 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/158	Agence de l'eau Seine Normandie	02/03/2011	27/10/2011	26/10/2012	38 850,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/159	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2012	07/06/2012	07/06/2013	311 077,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/160	Agence de l'eau Seine Normandie	13/06/2012	13/06/2012	13/06/2013	261 205,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/161	Agence de l'eau Seine Normandie	13/06/2012	13/06/2012	13/06/2013	57 006,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/162	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2012	18/09/2012	18/09/2013	28 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/163	Agence de l'eau Seine Normandie	14/11/2012	14/11/2012	14/11/2013	32 172,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/164	Agence de l'eau Seine Normandie	14/11/2012	14/11/2012	14/11/2013	11 296,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/165	Agence de l'eau Seine Normandie	02/05/2012	02/05/2012	27/11/2013	28 613,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/166	Agence de l'eau Seine Normandie	18/03/2013	18/03/2013	18/03/2014	88 987,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/167	Agence de l'eau Seine Normandie	27/03/2013	27/03/2013	27/03/2014	213 444,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/168	Agence de l'eau Seine Normandie	27/03/2013	27/03/2013	27/03/2014	67 748,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/169	Agence de l'eau Seine Normandie	03/08/2012	25/04/2013	25/04/2014	87 704,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/170	Agence de l'eau Seine Normandie	06/06/2013	06/06/2013	05/06/2014	21 472,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/171	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2013	21/11/2013	21/11/2014	11 777,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/172	Agence de l'eau Seine Normandie	23/10/2013	16/02/2015	15/02/2016	8 912,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/173	Agence de l'eau Seine Normandie	23/05/2013	26/03/2015	25/03/2016	50 124,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/174	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	16/02/2015	11/02/2016	159 852,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/175	Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	16/02/2015	15/02/2016	616 524,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/176	Agence de l'eau Seine Normandie	23/07/2013	21/04/2015	20/04/2016	19 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BS - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A/177	Agence de l'eau Seine Normandie	15/09/2014	18/08/2015	17/08/2016	15 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A/178	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	04/02/2016	03/02/2017	29 698,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/179	Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	04/02/2016	03/02/2017	50 868,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
A/180	Agence de l'eau Seine Normandie	04/12/2014	31/03/2016	30/03/2017	152 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					55 434 894,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		6 000 000,00		18 237 661,34					3 337 316,48	728 119,27	237 290,00	223 439,08
1641 Emprunts en euros (total)		6 000 000,00		18 237 661,34					3 337 316,48	728 119,27	237 290,00	223 439,08
A/100bis	N	0,00	A-1	32 646,71	1,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	16 323,33	0,00	0,00	0,00
A/102	N	0,00	A-1	29 397,29	1,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 698,67	0,00	0,00	0,00
A/103	N	0,00	A-1	34 666,71	1,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	17 333,33	0,00	0,00	0,00
A/104-3	O	6 000 000,00	A-1	6 000 000,00	7,00	F	Taux fixe à 3.72 %	3,770	750 000,00	464 210,00	237 290,00	206 494,17
A/105	N	0,00	A-1	30 415,96	2,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 138,67	0,00	0,00	0,00
A/106	N	0,00	A-1	16 980,00	2,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 660,00	0,00	0,00	0,00
A/108	N	0,00	A-1	164 335,96	2,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	54 778,67	0,00	0,00	0,00
A/109	N	0,00	A-1	75 583,96	2,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	25 194,67	0,00	0,00	0,00
A/110	N	0,00	A-1	1 600 000,04	2,99	F	Taux fixe à 3.66 %	3,710	533 333,33	59 373,33	0,00	325,33
A/112	N	0,00	A-1	13 865,25	0,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 865,25	0,00	0,00	0,00
A/113	N	0,00	A-1	72 704,00	3,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 176,00	0,00	0,00	0,00
A/114	N	0,00	A-1	35 520,00	3,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 880,00	0,00	0,00	0,00
A/115	N	0,00	A-1	1 600 000,00	3,58	F	Taux fixe à 3.19 %	3,240	400 000,00	51 748,89	0,00	16 162,67
A/116	N	0,00	A-1	2 708,41	0,59	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 708,41	0,00	0,00	0,00
A/117	N	0,00	A-1	24 565,34	3,63	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 141,34	0,00	0,00	0,00
A/118	N	0,00	A-1	25 194,66	3,59	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 298,67	0,00	0,00	0,00
A/119	N	0,00	A-1	18 176,00	3,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 544,00	0,00	0,00	0,00
A/120	N	0,00	A-1	31 173,34	3,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 793,34	0,00	0,00	0,00
A/121	N	0,00	A-1	33 066,66	3,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 266,67	0,00	0,00	0,00

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BS - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A/122	N	0,00	A-1	2 666 666,63	3,99	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	666 666,67	92 533,33	0,00	192,78
A/123	N	0,00	A-1	33 941,34	3,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 485,34	0,00	0,00	0,00
A/124	N	0,00	A-1	46 848,00	3,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 712,00	0,00	0,00	0,00
A/125	N	0,00	A-1	92 693,32	4,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 538,66	0,00	0,00	0,00
A/126	N	0,00	A-1	38 466,67	4,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 693,33	0,00	0,00	0,00
A/127	N	0,00	A-1	31 033,32	4,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 206,66	0,00	0,00	0,00
A/128	N	0,00	A-1	60 053,32	4,51	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 010,66	0,00	0,00	0,00
A/129	N	0,00	A-1	10 333,32	4,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 066,66	0,00	0,00	0,00
A/130	N	0,00	A-1	1 535 615,63	4,99	F	Taux fixe à 3.87 %	3,930	307 123,12	60 253,72	0,00	264,13
A/131	N	0,00	A-1	13 320,00	5,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 220,00	0,00	0,00	0,00
A/132	N	0,00	A-1	13 480,41	5,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 246,74	0,00	0,00	0,00
A/133	N	0,00	A-1	103 280,01	5,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	17 213,34	0,00	0,00	0,00
A/134	N	0,00	A-1	10 482,81	5,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 747,14	0,00	0,00	0,00
A/135	N	0,00	A-1	27 807,99	5,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 634,67	0,00	0,00	0,00
A/136	N	0,00	A-1	85 200,00	5,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 200,00	0,00	0,00	0,00
A/137	N	0,00	A-1	129 000,00	5,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	21 500,00	0,00	0,00	0,00
A/138	N	0,00	A-1	7 682,40	5,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 280,40	0,00	0,00	0,00
A/139	N	0,00	A-1	15 423,21	5,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 570,54	0,00	0,00	0,00
A/140	N	0,00	A-1	34 479,99	5,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 746,67	0,00	0,00	0,00
A/141	N	0,00	A-1	14 935,20	5,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 489,20	0,00	0,00	0,00
A/142	N	0,00	A-1	99 400,00	6,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 200,00	0,00	0,00	0,00
A/143	N	0,00	A-1	21 748,05	6,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 106,86	0,00	0,00	0,00
A/144	N	0,00	A-1	26 432,00	7,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 304,00	0,00	0,00	0,00
A/145	N	0,00	A-1	60 790,93	7,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 598,88	0,00	0,00	0,00
A/146	N	0,00	A-1	60 829,59	7,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 603,68	0,00	0,00	0,00
A/147	N	0,00	A-1	2 486,40	7,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	310,80	0,00	0,00	0,00
A/148	N	0,00	A-1	1 384,51	7,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	173,07	0,00	0,00	0,00
A/149	N	0,00	A-1	154 212,21	7,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	19 276,48	0,00	0,00	0,00
A/150	N	0,00	A-1	123 251,98	8,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 694,67	0,00	0,00	0,00
A/151-2	N	0,00	A-1	256 519,89	8,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	28 502,21	0,00	0,00	0,00

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BS - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A/152	N	0,00	A-1	45 326,76	8,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 036,30	0,00	0,00	0,00
A/153	N	0,00	A-1	388 017,93	9,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	38 801,79	0,00	0,00	0,00
A/156	N	0,00	A-1	39 533,35	9,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 953,33	0,00	0,00	0,00
A/157	N	0,00	A-1	118 502,22	9,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 850,22	0,00	0,00	0,00
A/158	N	0,00	A-1	26 509,64	9,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 650,96	0,00	0,00	0,00
A/159	N	0,00	A-1	240 538,66	10,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	21 867,16	0,00	0,00	0,00
A/160	N	0,00	A-1	201 354,36	10,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 304,92	0,00	0,00	0,00
A/161	N	0,00	A-1	41 899,07	10,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 809,00	0,00	0,00	0,00
A/162	N	0,00	A-1	23 650,90	15,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 478,18	0,00	0,00	0,00
A/163	N	0,00	A-1	23 592,80	10,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 144,80	0,00	0,00	0,00
A/164	N	0,00	A-1	8 283,72	10,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	753,07	0,00	0,00	0,00
A/165	N	0,00	A-1	21 072,01	10,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 915,64	0,00	0,00	0,00
A/166	N	0,00	A-1	71 189,59	11,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 932,47	0,00	0,00	0,00
A/167	N	0,00	A-1	170 755,20	11,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 229,60	0,00	0,00	0,00
A/168	N	0,00	A-1	54 198,41	11,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 516,53	0,00	0,00	0,00
A/169	N	0,00	A-1	70 163,21	11,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 846,93	0,00	0,00	0,00
A/170	N	0,00	A-1	18 477,12	11,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 539,72	0,00	0,00	0,00
A/171	N	0,00	A-1	10 286,43	11,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	857,20	0,00	0,00	0,00
A/172	N	0,00	A-1	8 317,87	13,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	594,13	0,00	0,00	0,00
A/173	N	0,00	A-1	46 782,40	13,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 341,60	0,00	0,00	0,00
A/174	N	0,00	A-1	149 195,20	13,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 656,80	0,00	0,00	0,00
A/175	N	0,00	A-1	575 422,40	13,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	41 101,60	0,00	0,00	0,00
A/176	N	0,00	A-1	18 480,00	13,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 320,00	0,00	0,00	0,00
A/177	N	0,00	A-1	14 746,67	13,63	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 053,33	0,00	0,00	0,00
A/178	N	0,00	A-1	29 698,00	14,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 979,87	0,00	0,00	0,00
A/179	N	0,00	A-1	50 868,00	14,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 391,20	0,00	0,00	0,00
A/180	N	0,00	A-1	152 000,00	14,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 133,33	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BS - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		6 000 000,00		18 237 661,34					3 337 316,48	728 119,27	237 290,00	223 439,08

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	76	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	18 237 661,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		6 000 000,00					6 000 000,00				0,00	0,00	0,00
Swap 104-C	A/104-3	6 000 000,00	01/01/2024	SOCIETE GENERALE	swap	taux	6 000 000,00	01/01/2006	01/01/2024	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		6 000 000,00					6 000 000,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						4 047 902,50	5 103 184,17		
Swap 104-C	A/104-3	Taux fixe à 3.72 %	3,774	Taux fixe 3.89% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.3% sinon 7.16%	3,947	4 047 902,50	5 103 184,17	B-3	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						4 047 902,50	5 103 184,17		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de bureau et informatique	5	09/12/2016
L	Frais d'études	5	09/12/2016
L	Matériel de transport	7	09/12/2016
L	Mobilier administratif	10	09/12/2016
L	Matériel industriel	10	09/12/2016
L	Outils industriels	10	09/12/2016
L	Agencement de matériel industriel	10	09/12/2016
L	Agencement des bâtiments d'exploitation	15	09/12/2016
L	Aménagement de bâtiments antérieur à 2014	30	09/12/2016
L	Aménagement de bâtiments depuis 2014	15	09/12/2016
L	Bâtiments administratifs	50	09/12/2016
L	Réseaux d'assainissement	50	09/12/2016
L	Bâtiment d'exploitation	75	09/12/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 8 620 000,00	2 974 058,00	II 2 974 058,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 470 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 450 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	20 000,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 150 000,00	2 974 058,00	2 974 058,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 150 000,00	217 058,00	217 058,00
020	Dépenses imprévues	0,00	2 757 000,00	2 757 000,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11 594 058,00	0,00	10 909 188,37	22 503 246,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 18 232 878,66	24 526 905,22	VI 24 526 905,22
Ressources propres externes de l'année (a)		2 000,00	513 715,15	513 715,15
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
274	Prêts	2 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	513 715,15	513 715,15
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		18 230 878,66	24 013 190,07	24 013 190,07
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	2 509 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	660 000,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	51 000,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	248 000,00	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	47 000,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	8 410 670,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	1 952 500,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	1 752,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 281,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 396,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	4 344 279,66	24 013 190,07	24 013 190,07

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	42 759 783,88	0,00	0,00	10 909 188,37	53 668 972,25

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 22 503 246,37
Ressources propres disponibles	VIII 53 668 972,25
Solde	IX = VIII – IV (5) 31 165 725,88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2002P032E66 1 MAILLAGE SAR 62 SEVRES	0,00	3 250 000,00	3 250 000,00	0,00	0,00	3 250 000,00
1999AP004E01 ACQ DE MATERIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE ET OUTILLAGE	569 719,77	0,00	569 719,77	247 265,94	8 000,00	314 453,83
2016P024E10 ADAPTATION DES OUVRAGES POUR PROJETS DE VOIRIE ET TRANSPORT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005AP087E01 ADAPTATION DES OUVRAGES POUR PROJETS DE VOIRIE ET TRANSPORT	110 294 333,11	-500 000,00	109 794 333,11	89 089 276,28	435 000,00	20 236 159,59
2002AP032E38 AMELIORATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	60 408 094,82	5 660 000,00	66 068 094,82	46 611 493,06	3 811 000,00	15 473 631,77
2002AP032E14 AMELIORATION ET CERTIFICATION ISO 14001 DU SERVICE	217 538,25	0,00	217 538,25	217 538,25	0,00	0,00
2002P032E49 AMELIORATION RESEAU ASSAINISSEMENT 2015-2018	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00	232 872,37	200 000,00	400 000,00
2005AP109E03 AMENAGEMENTS LOCAUX	966 200,00	0,00	966 200,00	966 200,00	0,00	0,00
1999P014E07 BAA DEPENSES INV SEVESC	28 370,68	0,00	28 370,68	28 370,68	0,00	0,00
2002P032E67 DO VERSAILLES CLAMART	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00
1999P004E21 ENTRETIEN REPARATION DES BATIMENTS	567 868,63	0,00	567 868,63	109 733,29	359 692,79	98 442,55
2002AP032E05 ETUDES	14 796 758,55	-289 828,31	14 506 930,24	12 237 442,93	465 000,00	1 786 335,04
2002P032E51 ETUDES 2015-2018	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	1 387 035,60	1 450 000,00	2 162 964,40
1999AP015E17 GESTION DES FLUX	20 454 457,69	0,00	20 454 457,69	9 817 809,29	930 000,00	9 702 221,05
2002P032E64 LIAISON HOICHE PERRIN	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	0,00	1 600 000,00
2005AP109E02 LOCAUX POUR EXPLOITATION RESEAU ASSAINISSEMENT	2 502 370,76	0,00	2 502 370,76	2 502 370,76	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2002AP032E35 LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET DEPOLLUTION DES EFFLUENTS	9 317 739,33	0,00	9 317 739,33	9 300 811,99	0,00	0,00
2016P024E02 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	50 000 000,00	22 800 000,00	72 800 000,00	13 473 553,82	9 270 000,00	50 056 446,18
2016P024E08 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	44 000 000,00	0,00	44 000 000,00	394 445,29	3 760 000,00	57 870 554,71
2016P024E11 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	7 000 000,00	0,00	7 000 000,00	3 875 223,75	0,00	347 875,07
2005P087E02 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	24 131 618,20	0,00	24 131 618,20	4 839 804,81	1 800 000,00	17 491 810,18
2002P032E56 REHABILITATION BLD REPUBLIQUE - GAR COL	3 420 000,00	3 680 000,00	7 100 000,00	0,00	190 000,00	6 910 000,00
2002P032E53 REHABILITATION DES OUVRAGES	6 250 734,36	0,00	6 250 734,36	341 815,10	5 310 000,00	598 919,26
2002AP032E12 REHABILITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT	73 162 882,92	0,00	73 162 882,92	62 472 340,65	3 121 800,00	6 914 029,08
2002P032E55 REHABILITATION RUE DE L'AIGLE -GAR COL PROSPECTIVE	3 920 000,00	2 580 000,00	6 500 000,00	0,00	180 000,00	6 320 000,00
2002P032E54 REHABILITATION RUE ROGUET CLICHY PROSPECTIVE	2 250 000,00	0,00	2 250 000,00	0,00	50 000,00	2 200 000,00
2002P032E57 REHABILITATION AV GAL LECLERC - BRG LA REINE PROSPECTIVE	1 840 000,00	0,00	1 840 000,00	0,00	1 030 000,00	810 000,00
2002P032E48 REMBOURSEMENT DE TROP PERCU EN SUBVENTION	175 016,00	0,00	175 016,00	174 440,00	576,00	0,00
2016P024E09 TRAVAUX D'ADAPTATION T1 NANTERRE RUEIL	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	400 000,00	1 600 000,00
2002AP032E11 TRAVAUX URGENTS ET IMPREVUS	11 754 263,65	0,00	11 754 263,65	9 417 383,10	245 000,00	2 075 880,55

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1999P014E08 CONTROLE DELEGATION SEVESC DF	950 000,00	0,00	950 000,00	213 089,41	240 000,00	506 910,59
2002P032E58 DF ETUDES	23 000,00	8 192,40	31 192,40	7 942,40	10 350,00	12 900,00
1999P004E23 ETUDES BILAN REHABILITATION	500 000,00	0,00	500 000,00	34 715,14	465 284,86	0,00
2002P032E68 ETUDES REHABILITATIONS 2019-2022	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
1999P066E07 MOYENS GENERAUX FCTIONNEMENT	20 000,00	0,00	20 000,00	4 488,28	4 000,00	12 358,24
1999P004E22 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	80 650,00	80 000,00	160 650,00	80 650,00	20 000,00	60 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		21,00	0,00	21,00	16,40	0,00	16,40
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
ADJOINT ADMINISTRATIF 2ème CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
REDACTEUR TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
REDACTEUR TERR. PRINCIPAL 2 CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
REDACTEUR TERRITORIAL	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		45,00	0,00	45,00	27,40	15,00	42,40
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CADRE SUPERIEUR 3EME NIVEAU	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR EN CHEF TERR HORS CLASSE	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
INGENIEUR EN CHEF TERRITORIAL	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
INGENIEUR TERRITORIAL	A	13,00	0,00	13,00	5,00	8,00	13,00
INGENIEUR TERRITORIAL PRINCIPAL	A	15,00	0,00	15,00	10,60	3,00	13,60
TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE 2010	B	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 2 CLASSE 2010	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		66,00	0,00	66,00	43,80	15,00	58,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	A	TECH	0790	0,00	A REGLEMENT INTERIEUR DDE	CDI
CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	A	TECH	0790	0,00	A REGLEMENT INTERIEUR DDE	CDI
CADRE SUPERIEUR 3EME NIVEAU	A	TECH	1000	0,00	A REGLEMENT INTERIEUR DDE	CDI
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	0430	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	0430	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	0379	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	0458	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	0430	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	0430	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	0458	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	0668	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL PRINCIPAL	A	TECH	0966	0,00	3-3-2°	CDI
INGENIEUR TERRITORIAL PRINCIPAL	A	TECH	0701	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL PRINCIPAL	A	TECH	0505	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 2 CLASSE 2010	B	TECH	0358	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.